



Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)

Coordination Régionale

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un Consultant individuel, Expert en Appui à la Passation des Marchés du projet PRAPS

Type de contrat	Contrat individuel
Langues requises :	Français
Date limite de candidature :	20 Février 2018
Durée du contrat	60 jours
Début de mise en œuvre	Dès signature du contrat par les deux parties
Financement	PRAPS/Banque Mondiale

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) est une initiative des six pays sahéliens, (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). Financé par la Banque Mondiale et approuvé par son Conseil d'Administration le 26 mai 2015, le PRAPS est mis en œuvre sous la coordination régionale du CILSS, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel. Son objectif de développement est «d'améliorer l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agropasteurs dans des zones transfrontalières sélectionnées et le long des axes de transhumance dans les six pays du Sahel, et d'améliorer la capacité de ces pays à répondre à temps et de façon efficace en cas de crises pastorales ou d'urgences ».

L'exécution opportune d'un nombre important d'activités dépend fondamentalement du respect des délais dans les processus de passation des marchés, notamment pour convenir de la contrainte de signature de l'ensemble des contrats.

Ainsi, les présents TDR sont élaborés pour le recrutement d'un Consultant individuel chargé d'assister l'Unité de Coordination sur les aspects de passation des marchés.

2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Appuyer l'unité de coordination du projet PRAPS au CILSS en vue d'une assistance dans les processus de passation des marchés.

3. DESCRIPTION DES TACHES ET ACTIVITES DU CONSULTANT

Les services attendus du consultant se résument comme suit :

- Assurer un rôle de conseil auprès de la coordination du projet sur toutes les questions liées à la passation des marchés ;
- faciliter le contrôle de qualité de l'ensemble du processus d'acquisition et, plus précisément, d'appuyer la réalisation de ce qui suit :
 - a. Préparer les avis de marchés à publier ;
 - b. Participer à la préparation et au bon déroulement des activités des commissions des marchés ;
 - c. Elaborer les tableaux de suivi du plan de passation des marchés ;
 - d. faire le contrôle de qualité des dossiers d'appel d'offres et des appels à concurrence (suivant les modèles fournis par l'IDA) devant être soumis à la non-objection des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), et assurer leur transmission selon les cas ;
 - e. procéder au lancement des appels à concurrence (le cas échéant, aux avis à manifestation d'intérêt ou présélection), selon les modes convenus dans les accords de prêts ou de dons ;
 - f. assurer le contrôle de qualité des rapports d'évaluation des offres et propositions reçues, y compris des rapports d'ouverture des offres, et assurer le secrétariat des séances publiques d'ouverture des plis ;
 - g. assurer que les rapports d'ouverture de plis et d'évaluation des offres sont signés conjointement par les membres désignés des Commissions idoines ;
 - h. être l'interlocuteur des PTF pour toutes les questions relatives aux acquisitions, notamment pour toutes les communications liées à l'obtention des non-objections du bailleur de fonds ;

- Assurer la rédaction des rapports d'évaluation pour les marchés passés ;
- Aider à mettre en place un système de classement des dossiers de passation des marchés (qui inclura pour chaque marché tous les documents relatifs à ce marché, y compris les documents relatifs aux paiements), en vue de permettre toute revue a posteriori des bailleurs, notamment de l'IDA.
- Assurer que la base de données du projet sur STEP (le système électronique de suivi et d'échanges sur la passation des marchés) est à jour à chaque instant.

4. DUREE DE LA MISSION

La durée totale des prestations est de soixante (60) jours.

5. SUPERVISION

Le consultant travaillera sous la supervision de la Coordinatrice Régionale du PRAPS-CILSS.

6. QUALIFICATION COMPETENCES ET APTITUDES DU CONSULTANT

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur en Ingénierie, Economie, Administration publique, Droit commercial, Gestion ou autre diplôme équivalent (minimum BAC+4, équivalent d'une maîtrise-Master) ;
- Avoir une connaissance des techniques de passation des marchés en général et des règles de procédures de passation des marchés des projets financés par la Banque mondiale ;
- Justifier d'une expérience professionnelle de sept (7) ans au moins, dont cinq (5) ans au moins dans le domaine de la passation des marchés ;
- Avoir une bonne connaissance du français, de bonnes aptitudes de communication et de rédaction de rapports ;
- Avoir une fois occupé un poste de spécialiste en passation des marchés dans un projet financé par la Banque mondiale jusqu'à sa clôture serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de passation des marchés du CILSS serait un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques, notamment des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, E-mail et autres outils de communication).

7. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprendra : Une lettre de Manifestations d'Intérêt, et un CV actualisé.

Les personnes désireuses de répondre à cet appel sont priées d'envoyer par voie électronique au plus tard le 20 février 2018 leurs dossiers de candidature à :

Madame la Coordinatrice Régionale du PRAPS
 Secrétariat Exécutif du CILSS
maty.ba-diao@cilss.int

Avec copie à : nathalie.soro@cilss.int